

# Ecole St. Jean et Ecole Paul Hubert

Région IB des Amériques  
Programme de premier cycle secondaire

## CANEVAS DE RAPPORT POUR UNE VISITE D'ÉVALUATION

Dates de la visite: 2 et 3 avril 2009

Établissement scolaire: École St-Jean (1er cycle)  
Directrice: Édith De Champlain  
Coordination du PPCS: Aline Tremblay

Établissement partenaire (s'il y a lieu): École Paul-Hubert (2e cycle)  
Directrice: Marjolaine Bernier (interim)  
Coordination du PPCS: Michel Genest

### 1. ÉQUIPE DE VISITEURS

- Danielle Langlois, coordonnatrice à l'École d'éducation internationale de Laval et chef d'équipe
- Lise Lalonde-Gaucher, directrice adjointe et coordonnatrice à l'école secondaire Antoine-Brossard
- Marc Lemieux, enseignant et responsable de dossier au Collège St-Paul de Varennes.

### 2. DESCRIPTION

L'IB a autorisé les écoles St-Jean et Paul-Hubert à mettre en œuvre le PPCS en 2000. La première visite d'évaluation a eu lieu en mars 2004. L'établissement a déposé un plan d'action, puis a reçu une visite intermédiaire le 6 juin 2006.

Ce rapport contient des renseignements sur la visite d'évaluation conduite les 2 et 3 avril 2009.

Les écoles visitées sont situées dans la ville de Rimouski, ville qui longe le fleuve St-Laurent. Elles font partie de la commission scolaire Des Phares. L'école St-Jean est fréquentée par 394 jeunes âgés de 11 à 14 ans. L'école Paul-Hubert offre la scolarité secondaire à 1973 élèves de treize à dix-sept ans.

Ce sont deux écoles publiques offrant plusieurs programmes. L'école St-Jean donne un programme d'anglais enrichi et des mesures d'appui pédagogique. L'école Paul-Hubert offre un programme en arts-sport-études régional, un programme d'insertion sociale et professionnelle, un programme nommé cours de préparation à la vie, un programme appelé projet d'intervention intensive et enfin un programme de cheminement

temporaire. Les deux écoles offrent le PPCS ; à St-Jean, 122 élèves y sont inscrits tandis que 99 élèves suivent le PPCS à Paul-Hubert. C'est la seule école de la commission scolaire qui offre le programme d'éducation internationale. En plus de répondre aux exigences de l'IB, l'école doit aussi satisfaire aux normes de la SÉBIQ et du MÉLS (ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec).

Les élèves sont sélectionnés. Avant d'être admis, l'élève passe certains examens. Les visiteurs se sont entretenus avec l'équipe de direction composée de la directrice de l'école St-Jean, de la directrice par intérim de l'école Paul-Hubert, des trois directeurs adjoints de Paul-Hubert ainsi que de l'ancien directeur adjoint qui s'occupait du PPCS jusqu'à tout récemment. Les visiteurs ont également pu s'entretenir avec les coordonnateurs, presque tous les enseignants représentant les disciplines, plusieurs représentants des services à l'élève, quelques parents représentant les familles et le conseil d'établissement ainsi que plusieurs élèves dont tous les élèves de la dernière année du secondaire.

Cette visite s'est déroulée dans un climat d'accueil très chaleureux. Les coordonnateurs et l'équipe de direction ont veillé à ce que tout se déroule tel que présenté dans l'horaire dans le respect des visiteurs et du personnel de l'école. Les documents répondaient aux demandes et donnaient un portrait juste de l'établissement. Il aurait été préférable, cependant, de recevoir l'autoévaluation des sections C1 à C4 par discipline en plus de la synthèse remise.

Les visiteurs ont constaté que l'établissement avait répondu à la majorité des actions requises demandées lors de la dernière visite d'évaluation. En 2006, lors de la visite intermédiaire, deux actions requises n'avaient pas été répondues avec satisfaction soit de généraliser l'approche critériée et assurer un suivi plus régulier auprès des élèves en projet personnel incluant un processus d'harmonisation interne entre les superviseurs. Pour l'évaluation, de grands efforts sont faits; une consignation écrite envoyée aux parents, entre autres. Pour le suivi de projets personnels, le système mis en place n'assure pas, selon les visiteurs, un suivi régulier et une vision commune des descripteurs et des critères.

### **3. FINANCES**

Les parents déboursent un montant d'argent qui défraie presque la totalité des coûts relatifs à la certification ainsi qu'au bon fonctionnement du programme : libération, activités, etc. Les deux établissements prévoient un montant de 5600 \$ afin d'assurer la formation pour les enseignants pour chacune des deux écoles. Cependant, la directrice de l'école St-Jean nous a mentionné qu'elle ne pourrait peut-être pas assurer ce montant chaque année. Il faudra continuer de prévoir un montant afin d'envoyer des enseignants aux ateliers de formation de l'IB afin d'assurer la qualité du programme. La commission scolaire assure également aux établissements tout près d'un enseignant, ce qui permet des

libérations dans certains dossiers et la commission scolaire prévoit poursuivre dans ce sens. Les visiteurs jugent cette initiative très aidante pour le milieu.

#### **4. SECTION A: PHILOSOPHIE**

Norme A1: Le projet éducatif de l'établissement et les valeurs qui le fondent sont en étroite concordance avec les convictions et les valeurs qui sous-tendent le programme.

Les visiteurs ont remarqué que les valeurs, les principes et les concepts fondamentaux du PPCS étaient bien présents dans les documents envoyés aux parents et dans la planification des sorties éducatives par l'école, plus particulièrement à l'école St-Jean. Ils ont noté que l'organisation de l'aire communauté et service (volet engagement) transmettait également ces principes et ces valeurs.

Les visiteurs ont noté positivement les différentes activités reliées à la promotion du PPCS : les dépliants, les diaporamas, les rencontres d'information pour les élèves ; la coordonnatrice ainsi que des élèves de 2e secondaire (école St-Jean) visitent les écoles du primaire et font la promotion du PPCS.

Les visiteurs estiment que les enseignants de l'école St-Jean et les parents rencontrés étaient inspirés par lesdits principes et valeurs. La direction de l'école St-Jean n'est pas en place depuis très longtemps et doit poursuivre la formation et l'implication afin de bien intégrer la philosophie du programme. La direction et la direction adjointe qui s'occupent du programme à l'école Paul-Hubert sont actuellement en poste par intérim donc, ces personnes ne connaissent pas bien le programme, mais par contre, elles ont démontré beaucoup d'intérêt et de motivation. Les coordonnateurs sont grandement inspirés par les valeurs et la philosophie du programme et tentent de les véhiculer à l'ensemble du personnel. Une entente locale avec le syndicat a permis une certaine stabilité auprès du personnel enseignant qui oeuvre au PPCS en leur permettant de rester en poste au moins trois ans. Certains, surtout au deuxième cycle du secondaire, croient qu'ils seront délogés à la fin des trois ans, c'est-à-dire à la fin de cette année.

À l'intérieur des deux écoles, le PPCS gagnerait à être plus visible. Dans une seule classe, les visiteurs ont pu remarquer la présence de certains éléments du PPCS. D'autre part, les représentants de la commission scolaire nous ont démontré le sérieux avec lequel les instances décisionnelles considèrent le PPCS.

L'établissement travaille l'apprentissage global par l'élaboration de certains projets interdisciplinaires. Le personnel les nomme projets de recherche. Ce sont des projets qui

intègrent plus de deux disciplines, qui sont revus et actualisés régulièrement. En première et deuxième secondaire, d'autres projets interdisciplinaires sont élaborés en fonction des intérêts et de la motivation des enseignants. Les projets de recherche de l'école St-Jean visent beaucoup l'utilisation des TIC et motivent grandement les élèves. En 3e, 4e et 5e secondaire, les seuls projets interdisciplinaires sont les projets de recherche dont un seul par année, ce qui est peu pour vivre l'apprentissage global, selon les visiteurs.

Les élèves sont sensibilisés aux aires d'interaction, ils les connaissent et sont capables de les nommer. Toutefois, l'équipe de visiteurs n'a pas été en mesure d'évaluer la progression de la compréhension de ces dernières autant dans les planifications pédagogiques, les situations d'apprentissage et d'évaluation (unités de travail) que dans les contacts avec les élèves. Les élèves de l'école St-Jean sont davantage sensibilisés aux aires par différentes activités intégrées, la plupart du temps, à l'enseignement. À l'école Paul-Hubert, très peu d'enseignants ont été en mesure de nous parler des activités en lien avec les aires d'interaction, elles sont développées à l'intérieur du projet de recherche et sont donc exploitées par un ou deux enseignants par classe du secondaire, et ce, dans un seul projet.

Le projet de recherche et l'évaluation critériée de 5e secondaire permettent de développer la pensée critique. L'établissement utilise également un cahier-synthèse sur les aires favorisant le développement de cet aspect. Par contre, en 3e, 4e et 5e secondaire, il est peu exploité.

Le profil de l'apprenant n'est pas encore exploité. Les équipes de coordination en sont à l'appropriation et à la réflexion. Les visiteurs n'ont pas vu d'activités de mise en oeuvre à propos du profil de l'apprenant.

L'équipe de visiteurs tient à souligner:

- L'adhésion des représentants de la commission scolaire au programme.
- L'adhésion des enseignants de 1re et 2e secondaire aux valeurs et à la philosophie du programme.

L'équipe de visiteurs recommande:

- De rendre visible le PPCS dans les classes et dans l'établissement.
- De poursuivre la réflexion et de développer des moyens concrets afin d'assurer le rayonnement des qualités du profil de l'apprenant dans chacun des établissements.

- Développer le sentiment d'appartenance et l'adhésion des enseignants de 3e, 4e et 5e secondaire à la philosophie et aux valeurs du PPCS.

Actions requises: L'équipe de visiteurs n'a identifié aucune action requise dans cette section du rapport

Norme A2: L'établissement encourage les adultes et les élèves de la communauté scolaire à développer un esprit international.

La très grande majorité des élèves fréquentant le programme est d'origine québécoise. Beaucoup d'efforts sont mis de l'avant afin que les élèves puissent être sensibilisés aux différences culturelles. Les élèves ont même émis le souhait qu'il y en ait davantage surtout par la correspondance. Le développement de cette sensibilité culturelle est palpable à l'école St-Jean ; conférencier du Cameroun, rendez-vous avec la francophonie, association avec l'organisme Para l'oeil, lien avec l'organisme Désir accueil Intégration Bas St-Laurent, etc.

Plusieurs événements sont organisés pour sensibiliser les jeunes à l'ouverture interculturelle. Il est clair que les responsables de dossiers à l'école St-Jean ont cette préoccupation dans leurs projets, leurs activités pédagogiques et leurs sorties : commerce équitable, carrousel international du film santé 2000, coop Alina, etc. À l'école Paul-Hubert, cette préoccupation était moins perceptible. Des activités touchant l'actualité permettent aux élèves d'explorer des questions d'importance locale, nationale et mondiale à l'école St-Jean. La plupart des situations d'apprentissage remises provenaient des enseignants de 1re et 2e secondaire, plusieurs d'entre elles permettaient de constater le souci d'ouvrir les jeunes sur le monde et de développer une sensibilité culturelle.

L'équipe de direction développe un climat de communication ouverte et d'expression respectueuse des idées, des attitudes et des sentiments. L'équipe de coordination et de porteurs de dossiers semblent avoir développé ce même climat d'ouverture. Par contre, le peu de rencontres avec les enseignants ne favorisent pas les échanges nombreux et bénéfiques. Les enseignants, particulièrement ceux de 3e, 4e et 5e secondaire, auraient avantage à connaître mieux le PPCS de l'IB.

L'équipe de visiteurs n'a pas été en mesure d'évaluer si d'autres projets, à part l'engagement communautaire, incitent les élèves à développer des valeurs relatives au développement d'une citoyenneté responsable. Les visiteurs n'ont pas été en mesure de constater l'implication des élèves du PPCS dans les divers projets sauf pour quelques activités d'apprentissage à l'école St-Jean.

Les ressources informatiques disponibles dans les deux établissements sont suffisantes. Les deux établissements visités fournissent un climat sûr et sécuritaire. L'école St-Jean permet aux élèves de vivre des projets fort intéressants et stimulants en multimédias et les

élèves l'apprécient grandement.

La grille-matières permet de développer les langues de manière appropriée : l'anglais comme l'espagnol.

L'équipe de visiteurs tient à souligner:

- Les activités de l'école St-Jean qui développent la sensibilité culturelle.
- Les projets multimédias de l'école St-Jean.

L'équipe de visiteurs recommande:

- Que l'établissement établisse des contacts avec d'autres écoles du monde de l'IB afin de pouvoir bénéficier de cet échange culturel d'une richesse indéniable.
- Que soient organisés des projets, des sorties et des activités en 3e, 4e et 5e secondaire qui mettent à profit la diversité des cultures.

## **5. SECTION B: ORGANISATION**

Norme B1: L'établissement manifeste son engagement continu envers la mise en oeuvre du programme et déploie les moyens requis à cette fin en termes de structures et de systèmes administratifs, de personnel et de ressources.

La commission scolaire alloue des fonds pour la mise en oeuvre du programme sous forme de libérations d'enseignants. Les établissements ont mis sur pied un système qui permet un échange plus régulier avec les représentants de la commission scolaire, un comité élargi de coordination. Ces rencontres permettent d'informer la commission scolaire du développement du PPCS. Une représentante de la commission scolaire a dit aux visiteurs qu'elle assistait à ces réunions.

Bien que sur papier, un système différent de coordination semble avoir été mis en place à la suite de la dernière visite, les visiteurs n'ont pas été en mesure d'en évaluer la véritable efficacité. Il semble y avoir un bon échange entre les coordonnateurs, mais l'information ne semble pas toujours être véhiculée efficacement auprès des enseignants, particulièrement.

Une coordonnatrice à l'école St-Jean et un coordonnateur à l'école Paul-Hubert assurent le bon fonctionnement du programme. Six périodes de libération sont allouées à ces deux coordonnateurs. Certains enseignants sont également libérés, par exemple, pour le développement des aires, de l'évaluation, du projet personnel et des projets de recherche (totalisant 17 périodes pour les deux établissements). Le temps de libération est suffisant

pour la mise en œuvre du programme et son développement. Le suivi de l'engagement communautaire est effectué par la coordonnatrice et une enseignante à l'école St-Jean, au deuxième cycle, cette tâche est assumée par une personne membre du personnel non-enseignant, le technicien en loisirs. L'équipe des aires à l'école St-Jean est composée de quatre personnes, celle de Paul-Hubert, de trois personnes. Leur mandat est consigné par écrit. Cette dynamique semble prometteuse. Un comité élargi a été mis sur pied, il est composé de deux directeurs : la directrice de l'école St-Jean, une directrice adjointe de l'école Paul-Hubert, une représentante de la commission scolaire, des élèves, les coordonnateurs et des enseignants.

Malgré les différentes responsabilités données aux coordonnateurs et aux enseignants, l'équipe d'enseignants de Paul-Hubert n'est pas suffisamment impliquée dans le développement continu du programme. Ce développement appartient au coordonnateur et aux enseignants responsables de dossiers, mais la structure actuelle ne permet pas aux enseignants de s'y intégrer.

La structure établie (temps assigné) ne permet pas aux enseignants de se rencontrer assez fréquemment. Peu d'échanges ont été planifiés afin de discuter du développement du programme. Il n'y a pas de véritable structure établie de rencontres et de réunions, pas de calendrier structuré. Peu de journées pédagogiques sont accordées à l'école, la plupart appartiennent à la commission scolaire. Les représentants de la commission scolaire nous ont dit que l'établissement pouvait tout de même planifier des rencontres. Donc, le peu de rencontres ne permettent pas aux enseignants de planifier de façon verticale et horizontale les objectifs et les concepts fondamentaux du programme. L'intégration des aires, tel que mentionné précédemment, aurait avantage à être mieux planifiée de 1re à 5e secondaire. L'aire environnements est un peu vécue dans certaines disciplines à travers des activités pédagogiques. L'IB suggère de traiter l'aire environnements en étudiant l'interdépendance de l'homme et de son environnement.

Les services à l'élève sont nombreux et les tâches associées très variées, ce qui assure aux élèves du soutien et des conseils appropriés. L'établissement offre des services adaptés aux besoins ; orientation, services psychosociaux, prévention en toxicomanie, loisirs, services infirmiers, technicien en loisirs, animateur de la vie spirituelle et d'engagement communautaire, travail social, etc. L'équipe de visiteurs a rencontré plusieurs représentants des services très motivés et démontrant un vif intérêt pour les problèmes vécus par les élèves du PPCS.

Depuis la dernière visite d'évaluation, la direction a permis à plusieurs enseignants de suivre les formations de l'IB, la directrice de Paul-Hubert poursuivra dans ce sens en allouant le budget nécessaire.

L'aire apprendre à apprendre est intégrée par tous, mais uniquement sous forme d'outils méthodologiques et le plus souvent développée dans les projets interdisciplinaires appelés projets de recherche. Ces projets visent à préparer les élèves au projet personnel. Les visiteurs n'ont pas été en mesure de constater l'utilisation d'autres outils de développement des compétences de l'aire apprendre à apprendre.

Les visiteurs ont fait la tournée des locaux et des espaces. La bibliothèque de l'école Paul-Hubert offre un espace intéressant pour travailler et donne accès à des ordinateurs pour la recherche. Les documents que l'on trouve aux deux bibliothèques sont en nombre suffisant en langue B : anglais et espagnol à Paul-Hubert. Les romans, le volet littérature en langue française, semblent présenter, en général, un large éventail d'œuvres intéressantes. Les salles de classe, les locaux spécialisés en sciences et en arts, l'auditorium, le complexe sportif sont adéquats.

L'établissement n'a pas encore établi de politique linguistique, la commission scolaire est supposée en déposer une prochainement. La grille-matières est conforme aux exigences du PPCS. La technologie est intégrée aux sciences. Les établissements vivent des projets de technologie dans chacune des années du secondaire. Les visiteurs n'ont pas été en mesure de constater si lesdits projets totalisent véritablement 50 heures annuellement.

L'équipe de visiteurs tient à souligner:

- L'implication et le dynamisme des membres des services complémentaires.
- L'amélioration de la structure pour la mise en œuvre du programme.

L'équipe de visiteurs recommande:

- De s'assurer que les projets de technologie totalisent 50 heures annuellement.
- De favoriser l'implication des élèves dans différentes activités et projets qui permettraient de vivre l'aire environnements de façon plus englobante.

Actions requises:

Assurer une planification verticale qui permet l'intégration de l'ensemble des aires et objectif du PPCS.

- Déposer une politique linguistique qui répond aux besoins de l'établissement tout en souscrivant aux principes de la communication de l'IB.



## 6. SECTION C : PROGRAMME D'ÉTUDES

Norme C1: Un programme d'études écrit complet, cohérent, basé sur les exigences du PPCS et développé par l'établissement, est à la disponibilité de tous les membres de la communauté scolaire. (N.B. Il s'agit du programme ministériel ou national)

L'établissement a remis les unités de travail et les plans de cours prescrits par l'IB. Les visiteurs ont pu constater que les descriptions de cours présentaient des objectifs, des aires intégrées, un questionnement par les questions directrices et l'intégration des critères d'évaluation. Les descriptions de cours n'ont pas été fournies pour la discipline éducation physique.

Les unités de travail présentées, majoritairement du premier cycle, permettaient de développer des aires, des concepts et des compétences devant être enseignés au PPCS. Toutefois, plusieurs unités de travail du deuxième cycle ne reflétaient pas l'intégration des éléments structuraux du PPCS.

Le manque de planification verticale et horizontale empêche d'offrir aux élèves des expériences d'apprentissage significatives ainsi que des objectifs et des stratégies claires concernant les aires, les concepts et les compétences développées.

La technologie est intégrée au programme. Les projets de technologie sont bien élaborés, par contre, comme déjà mentionné, les visiteurs n'ont pas été en mesure de constater si les projets permettaient de respecter les 50 heures de technologie exigées par l'IB annuellement.

Comme un seul domaine de compétence de l'aire d'interaction apprendre à apprendre, soit la méthodologie, il est clair pour les visiteurs que les élèves ne sont pas suffisamment encouragés à développer leurs propres stratégies d'apprentissage et ainsi à assumer une part de responsabilité croissante dans leur apprentissage. Le personnel de l'école St-Jean établit des liens avec la communauté et profite des opportunités offertes par les organisations de la communauté pour favoriser l'apprentissage au sein du programme d'études.

Actions requises:

- Rédiger les brèves descriptions de cours en éducation physique et ce, de la première à la cinquième secondaire.
- Intégrer les aires d'interaction de façon significative et pertinente particulièrement au deuxième cycle du secondaire.
- Développer des outils pertinents pour assurer l'intégration de l'aire apprendre à apprendre et le développement de toutes les compétences associées à cette aire.

Norme C2: L'établissement a mis en oeuvre un système de planification et de réflexion en équipe auquel participent tous les enseignants.

Tous les enseignants ont en leur possession les guides pédagogiques du PPCS, mais peu d'enseignants du 2e cycle l'utilisent dans leur planification. La planification et la fréquence des rencontres ne permettent pas aux enseignants d'acquérir une vue d'ensemble du programme offert aux élèves.

Les projets interdisciplinaires de grande envergure sont développés, on les appelle des projets de recherche et ils sont chapeautés par les porteurs de dossiers ou les coordonnateurs et ils intègrent plusieurs disciplines. Quelques autres projets interdisciplinaires sont l'initiative de différents enseignants du 1er cycle et impliquent souvent deux ou trois disciplines. Après la rencontre avec les enseignants du 2e cycle, les visiteurs n'ont pu constater que d'autres projets interdisciplinaires étaient vécus.

L'équipe de visiteurs tient à souligner:

- La planification des projets interdisciplinaires de type projet de recherche.

Action requise:

- De mettre en place une structure de rencontres disciplinaires et interdisciplinaires dans l'établissement afin d'assurer une meilleure planification des exigences du PPCS.

Norme C3: L'enseignement et l'apprentissage au sein de l'établissement encouragent et donnent aux élèves les moyens de devenir des apprenants permanents, d'être responsables vis-à-vis d'eux-mêmes, de leur apprentissage, des autres et de l'environnement, et d'agir en conséquence.

L'établissement gagnerait à développer des outils et des stratégies qui permettraient de développer le sens des responsabilités des élèves. Il serait intéressant d'utiliser les éléments du PPCS pour amorcer la différenciation pédagogique en classe.

L'enseignement et l'apprentissage au sein de l'école St-Jean plus particulièrement s'appuient sur une gamme de ressources appropriées, surtout l'utilisation des TIC. Les projets de recherche et l'utilisation du cahier synthèse permettent aux élèves le développement de réflexion critique en 1re et 2e secondaire.

L'équipe de visiteurs tient à souligner:

- L'utilisation des TIC comme stratégie d'apprentissage à l'école St-Jean.

L'équipe de visiteurs recommande:

- Que l'enseignement reflète l'utilisation de plusieurs stratégies d'enseignement.

Norme C4: L'établissement utilise une méthode d'évaluation et une méthode de consignation et de communication des données de l'évaluation qui ont été convenues et reflètent les pratiques et les exigences du programme.

L'établissement a mis l'accent sur le développement de l'évaluation critériée après la dernière visite d'évaluation. L'établissement présente aux parents l'évaluation dans un document qui leur est remis au moins une fois annuellement. L'évaluation fait partie des plans de cours. L'établissement offre au moins une fois annuellement une forme d'évaluation formative axée sur les critères.

L'évaluation et les critères sont compris par l'ensemble du personnel et des élèves, ils ne reflètent cependant pas toujours les tâches et les objectifs des évaluations sommatives de fin de PPCS.

Un travail intéressant de réflexion et d'actions novatrices en éducation physique a été constaté. Une planification verticale des objectifs, de l'évaluation critériée est en voie d'être bien réalisée en éducation physique. Des stratégies précises sont mises en place pour assurer le développement de la chorégraphie.

Le journal de bord est utilisé en arts au 1<sup>er</sup> cycle et sert d'évaluation formative. Il est obligatoire de l'utiliser de la première à la dernière année du PPCS. En technologie, des efforts sont mis pour l'utilisation du cahier de prises en charge dans les différents projets.

L'équipe de visiteurs recommande:

- D'arrimer les évaluations formatives avec les attentes de certification pour chaque discipline.
- D'augmenter la fréquence de l'évaluation formative par critères.

Action requise :

- Utiliser le journal de bord de la 1<sup>re</sup> à la 5<sup>e</sup> année du PPCS dans tous les domaines artistiques.

## **7. SECTION D: L'ÉLÈVE**

Norme D1: Les élèves apprennent à choisir d'agir et à réfléchir à leurs actions, de façon à contribuer à leur propre bien-être ainsi qu'à celui de la communauté et de l'environnement.

Les informations sont claires et bien définies quant au volet engagement de l'aire communauté et service. L'engagement communautaire est bien encadré en 1re et 2e secondaire. Les responsables sont des personnes dynamiques et très impliquées. L'engagement communautaire se vit chaque année du secondaire, les exigences sont progressives. En 3e, 4e et 5e secondaire, le suivi est plus difficile même s'il y a plusieurs offres de services disponibles. Les responsables entretiennent des liens avec plusieurs organismes communautaires.

L'équipe de visiteurs tient à souligner:

- La structure établie pour le volet engagement de l'aire communauté et service.

L'équipe de visiteurs recommande:

- Que l'aire communauté et service soit mieux intégrée à l'ensemble des disciplines.

Norme D2: Pendant la dernière année du programme, tous les élèves participent à un projet spécifique à leur programme, qui leur permet de démontrer la consolidation de leur apprentissage dans le cas du PP et du PPCS.

La structure organisationnelle mise en place permet un suivi des élèves quant à l'élaboration de leurs projets personnels. Les outils sont adéquats. Le responsable des projets personnels assure un soutien autant aux élèves qu'aux superviseurs. Le choix des sujets des projets personnels dénote une grande variété et un respect des choix personnels. Les élèves ont mentionné qu'ils ne rencontraient pas leurs superviseurs assez souvent, le suivi n'est pas régulier. Les superviseurs sont choisis sur une base volontaire et ce choix implique aussi des enseignants qui oeuvrent dans d'autres programmes. Les projets de recherche vécus à chaque année permettent une bonne préparation méthodologique aux élèves pour la réalisation du projet personnel. Par contre, le fait d'appeler ces projets « projets de recherche » amènent les élèves à plutôt faire de la description dans leur projet personnel que de l'analyse en profondeur. La procédure de normalisation interne est un souci de l'école, l'établissement s'interroge encore sur comment la réaliser. Le fait que la supervision des projets personnels est offerte aux enseignants du secteur régulier permet un rayonnement du programme d'éducation internationale à toute l'école. La responsable des projets personnels a une libération qui est effective uniquement en fin d'année, ce qui lui permet plus difficilement de suivre tous les élèves et les superviseurs. L'établissement devrait s'assurer que la personne responsable dispose de suffisamment de temps durant l'année pour accomplir sa tâche.

L'équipe de visiteurs recommande:

- D'allouer les ressources nécessaires à la coordination des projets personnels.

Actions requises

- Mettre sur pied un système de normalisation interne pour le projet personnel.

## **8. RESUME DES POINTS DIGNES D'ELOGES, DES RECOMMANDATIONS ET DES ACTIONS REQUISES**

Points dignes d'éloges

- L'adhésion des représentants de la commission scolaire au programme.
- L'adhésion des enseignants de 1re et 2e secondaire aux valeurs et à la philosophie du programme.
- Les activités de l'école St-Jean qui développent la sensibilité culturelle.
- Les projets multimédias de l'école St-Jean.
- L'implication et le dynamisme des membres des services complémentaires.
- L'amélioration de la structure pour la mise en œuvre du programme.
- La planification des projets interdisciplinaires de type projet de recherche.
- L'utilisation des TIC comme stratégie d'apprentissage à l'école St-Jean.
- La structure établie pour le volet engagement de l'aire communauté et service.

Recommandations

- Développer le sentiment d'appartenance et l'adhésion des enseignants de 3e, 4e et 5e secondaire à la philosophie et aux valeurs du PPCS.
- De rendre visible le PPCS dans les classes et dans l'établissement.
- De poursuivre la réflexion et de développer des moyens concrets afin d'assurer le rayonnement des qualités du profil de l'apprenant dans chacun des établissements.
- Que l'établissement puisse établir des contacts avec d'autres écoles du monde de l'IB afin de pouvoir bénéficier de cet échange culturel d'une richesse indéniable.
- Développer des projets, des sorties et des activités en 3e, 4e et 5e secondaire qui mettent à profit la diversité des cultures.
- De s'assurer que les projets de technologie totalisent 50 heures annuellement.
- De favoriser l'implication des élèves dans différentes activités et projets qui permettraient de vivre l'aire environnements de façon plus englobante.
- Que l'enseignement reflète l'utilisation de plusieurs stratégies d'enseignement.
- D'arrimer les évaluations formatives avec les attentes de certification pour chaque discipline.
- D'augmenter la fréquence de l'évaluation formative par critères.
- Mieux intégrer l'aire communauté et service à l'ensemble des disciplines.
- D'allouer les ressources nécessaires à la coordination des projets personnels.

#### Actions requises

- Déposer une politique linguistique qui répond aux besoins de l'établissement tout en souscrivant aux principes de la communication de l'IB.
- Assurer une planification verticale qui permet l'intégration de l'ensemble des aires et objectif du PPCS.
- Rédiger les brèves descriptions de cours en éducation physique et ce, de la première à la cinquième secondaire.
- Intégrer les aires d'interaction de façon signifiante et pertinente particulièrement au deuxième cycle du secondaire.
- Développer des outils pertinents pour assurer l'intégration de l'aire apprendre à apprendre et le développement de toutes les compétences associées à cette aire.
- De mettre en place une structure de rencontres disciplinaires et interdisciplinaires dans l'établissement afin d'assurer une meilleure planification des exigences du PPCS.
- Utiliser le journal de bord de la 1re à la 5e année du PPCS dans tous les domaines artistiques.
- Mettre sur pied un système de normalisation interne pour le projet personnel.

### **9. PROPOSITION DE L'ÉQUIPE DE VISITEURS**

L'établissement devra remettre un plan d'action qui se veut être une réponse aux actions requises contenues dans ce rapport. L'établissement devra soumettre ce plan d'action au bureau régional de l'IB à New York au plus tard le 15 mai 2010. Prière de bien vouloir expédier une copie de ce plan d'action au représentant de l'IB en poste à la SÉBIQ.

Si le bureau de l'IB évalue que le plan d'action répond en tous points aux actions requises, la prochaine visite d'évaluation n'aura lieu qu'au printemps 2014. Toutefois, si le plan d'action ne répond que sommairement ou partiellement aux actions requises énoncées dans le rapport, une visite intermédiaire sera organisée dans l'établissement au printemps 2011. Les frais encourus par cette visite devront être acquittés par l'établissement scolaire.